

DISPOSITIONS PRATIQUES

Le programme du cours (30h) se déroulera de janvier à mars 2012, à raison d'une après-midi par semaine.

Les cours se donneront alternativement sur les campus de l'ULB-Erasme, de l'UCL-Woluwe (St Luc) et de l'ULg (Sart Tilman).

Une assiduité de participation d'au moins 80% (24h) est requise pour obtenir le Certificat de formation.

Des crédits de formation continue et d'accreditation seront accordés aux médecins spécialistes et pharmaciens au terme de la formation, sur base des listes de présence.



MODALITES D'INSCRIPTION

Les personnes souhaitant participer à ce Cours sont invitées à envoyer une lettre de candidature exprimant leurs motivations, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé avant le 15 octobre 2011 à :

Mme Isabelle HAGON

Secrétaire CGA
Clinique d'Epidémiologie et Hygiène hospitalière
Hôpital Erasme—ULB
Route de Lennik, 808—1070 Bruxelles
Téléphone : 32-2/555.6643
Télécopie : 32-2/555.8544
Messagerie : isabelle.hagon@erasme.ulb.ac.be

DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription est de 400,00 € (réduit à 200,00 € pour les médecins/pharmaciens en cours d'études de spécialisation / Master complémentaire).

Les dossiers de candidature feront l'objet d'un examen individuel.

PROGRAMME DE FORMATION INTERUNIVERSITAIRE EN GESTION DE LA THERAPIE ANTI-INFECTIEUSE

6 È M E E D I T I O N

2 0 1 2



GESTION DE LA THERAPIE ANTI-INFECTIEUSE (30H)

Chèr(e) Collègue,

Dans le cadre de l'Arrêté royal du 12/02/2008 établissant des *Groupes de gestion de l'antibiothérapie* au sein du Comité Médico-pharmaceutique, lesquels sont financés depuis juillet 2007, les hôpitaux ont l'opportunité d'engager des médecins et pharmaciens délégués à la gestion de l'antibiothérapie.

Un programme de formation permettant l'obtention d'un *Certificat en gestion de la Thérapie anti-infectieuse* est organisé depuis 2002 par un collège interuniversitaire de l'UCL, l'ULg et l'ULB.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT

Coordinateur Pr B. BYL ULB

Collège
Ph C. BRIQUET UCL
Dr S. CHERIFI ULB
Pr P. DAMAS ULg
Pr P. DE MOL ULg
Dr B. DELAERE UCL
Ph M. DEMOULIN ULB
Dr O. DENIS ULB
Pr Y. GLUPCZYNSKI UCL
Pr T. VAN HEES ULg

OBJECTIF DU COURS

L'objectif du Cours est de compléter les connaissances de base des différents spécialistes hospitaliers par une formation complémentaire orientée vers la promotion de l'usage adéquat des agents anti-infectieux.

Cette formation comprendra les aspects économiques, épidémiologiques et de santé publique ainsi que les méthodes d'évaluation et de promotion de la qualité de l'usage des antibiotiques et autres médicaments anti-infectieux.

Une place importante sera consacrée à des démonstrations pratiques et à des ateliers d'échanges d'expériences concernant les outils opérationnels de gestion et de promotion du bon usage des antibiotiques.

CRITERES D'ADMISSION

Ce cours est accessible :

- Aux médecins spécialistes ou en cours de spécialisation en biologie clinique, en médecine interne, en pneumologie, en pédiatrie ou autre spécialité,
- Aux pharmaciens biologistes ou en cours de spécialisation,
- Aux pharmaciens hospitaliers ou en cours de spécialisation.

PROGRAMME INTERUNIVERSITAIRE EN GESTION DE LA THERAPIE ANTI-INFECTIEUSE (30H)

- Historique et concepts de la gestion multidisciplinaire des médicaments,
- Cadre réglementaire de la commercialisation et de la délivrance des médicaments,
- Coordination de la politique antibiotique en Belgique,
- Normes, organisation et financement des hôpitaux et des médicaments,
- Pharmaco-épidémiologie des antibiotiques,
- Problématique actuelle de la résistance microbienne aux agents anti-infectieux,
- Evidence-based medicine et recommandations de bonnes pratiques thérapeutiques,
- Qualité des soins et maîtrise de la résistance en milieu hospitalier,
- Outils d'analyse et d'évaluation, indicateurs de qualité en antibiothérapie,
- Stratégie de communication et d'éducation des prescripteurs,
- Ateliers pratiques sur les aspects opérationnels de gestion de l'antibiothérapie.